

Le présent contrat doit être accompagné de l'annexe :  
1. Formulaire de demande de codes utilisateur

**Questel•Orbit – Administration des Ventes**

BP 239  
F – 06904 Sophia-Antipolis Cedex  
Fax : +33 (0)4 92 94 55 93  
Tél. Assistance Clients : 00 8000 783 783 5  
E-mail Assistance Clients : clients@questel.fr  
TVA européenne : FR 04 329 326 896

**CONTRAT DE SERVICE PATENTDELIVERY.COM**

VEUILLEZ COMPLETER LES INFORMATIONS DEMANDEES ET RETOURNER LE DOCUMENT ORIGINAL SIGNE  
A L'ADRESSE INDIQUEE CI-DESSUS.

<b>IDENTITE DE L'ENTREPRISE</b>	Dénomination Sociale : _____
	Représentée par : _____
	Titre / Département : _____
	Adresse : _____ _____
	Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
	Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail : _____
	Nom de l'utilisateur : _____
	Assujettissement à TVA (Europe) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non      Numéro de TVA : _____
	Code NAF/APE : _____ Numéro Siret (sociétés françaises) : _____
	Etes-vous par ailleurs utilisateur du Service Questel•Orbit ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si OUI, veuillez indiquer votre numéro de contrat Questel•Orbit : _____	
<b>FACTURATION</b>	<i>Veuillez compléter ces informations si l'adresse de facturation est différente de celle indiquée ci-dessus.</i>
	Nom du destinataire : _____ Département : _____
	Adresse de facturation : _____ _____
	Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
	Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail : _____
	Référence de votre bon de commande interne à mentionner sur la facture Questel•Orbit (le cas échéant) : _____
	<b>Options de règlement</b> : <input type="checkbox"/> Chèque joint <input type="checkbox"/> Virement à réception de facture
<b>OPTIONS</b>	A : Abonnement annuel : Premier code utilisateur      Coût : _____ euros
	B : Abonnement annuel : Second code utilisateur      Coût : _____ euros
	C : Abonnement annuel : Licence de site      Coût : _____ euros
	D : Abonnement annuel : Licence de groupe      Coût : _____ euros

JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS DU CONTRAT ET ACCEPTER CELLES-CI.

Date et lieu : \_\_\_\_\_

Cachet du Client :

Signature autorisée du Client  
précédée de la mention  
"lu et approuvé bon pour accord"

**Cadre réservé à  
Questel•Orbit**

Commercial Questel•Orbit : \_\_\_\_\_

Visa \_\_\_\_\_ Date de prise d'effet du contrat : \_\_\_\_\_

## Conditions générales

**Service Internet PATENTDELIVERY.COM.** Par le présent Contrat, Questel•Orbit accorde au Client le droit non transférable, non exclusif de bénéficier d'un accès informatique au service PATENTDELIVERY.COM, et ce dans les conditions définies ci-dessous. Les droits accordés dans le présent Contrat ne pourront faire l'objet d'une sous-licence, d'une cession ou d'une transmission par le Client de quelque façon que ce soit, et toute tentative de cession ou de transmission sera nulle et non avenue, sans valeur juridique et sans effet. L'utilisation raisonnable du service par le Client, et en particulier le respect des Restrictions d'utilisation ci-après, est une condition déterminante du présent Contrat. En particulier, il est strictement interdit d'utiliser des robots, agents intelligents ou tout dispositif automatisé pour accéder au service PATENTDELIVERY.COM et commander des fac-similés. Si le Client ne respecte pas ces obligations, Questel•Orbit se réserve le droit de mettre fin immédiatement au présent Contrat. Il appartient au Client de fournir son propre terminal, modem ou tout autre équipement ou logiciel nécessaire pour accéder au service PATENTDELIVERY.COM, de s'assurer que son équipement est compatible avec les normes techniques d'accès à Internet, à son fournisseur d'accès Internet et au service PATENTDELIVERY.COM. Le Client reconnaît qu'il est seul responsable de ses accès sur Internet. Tout effet que le fournisseur d'accès à Internet utilisé par le Client induira sur le service, et notamment sa disponibilité ou son temps de réponse, ne relève pas de la responsabilité de Questel•Orbit. De plus Questel•Orbit ne sera en aucun cas tenu pour responsable des vols d'informations réalisés dans le service du Client ou dans le service PATENTDELIVERY.COM, qui seraient commis par des utilisateurs non autorisés.

**Droits d'auteur.** Le Client reconnaît expressément que Questel•Orbit et/ou ses producteurs conservent tous les droits, titres et intérêts relatifs aux droits d'auteur sur les informations provenant de PATENTDELIVERY.COM. Le Client reconnaît également que le présent Contrat lui accorde une licence limitée, en contre-partie du paiement des factures établies dans le cadre de ce Contrat, pour (i) recevoir des copies électroniques des Informations (ii) faire des copies papier des Informations pour son usage interne. Rien dans le présent Contrat ne saurait être interprété comme accordant au Client le droit de redistribuer à un tiers des copies sous forme électronique ou sous forme papier, sans au préalable un accord écrit de Questel•Orbit, excepté dans les cas requis par la loi ou la législation. Les droits d'auteur sur les Informations ainsi que sur tout document y afférant ou sur toute représentation visuelle des Informations obtenues par PATENTDELIVERY.COM appartiennent à Questel•Orbit ou à ses producteurs, sauf indication contraire relative aux fournisseurs de données. Le Client s'interdit d'utiliser tout ou partie du service PATENTDELIVERY.COM, excepté dans le cadre normal de son activité professionnelle (n'incluant pas la redistribution, communication ou reproduction) et s'interdit de diffuser, retransmettre, dupliquer ou revendre les copies des informations, en dehors des conditions prévues dans le présent Contrat. Le Client se conformera à toutes les lois, règles et législations applicables à l'utilisation de ces Informations et à toute autre restriction. Par la présente, le Client accorde aux distributeurs et producteurs de Questel•Orbit le droit de faire appliquer en tout ou partie les dispositions du présent Contrat pour leur propre compte.

**Produits et Services.** Le Client reconnaît que Questel•Orbit se réserve le droit de changer ou de modifier sans préavis le service PATENTDELIVERY.COM (y compris les fonctionnalités). Ces modifications seront notifiées par publication sur le site web ou par tout autre moyen utile. Ces notifications, susceptibles d'être modifiées et mises à jour par Questel•Orbit à sa discrétion, seront considérées comme faisant partie intégrante du présent Contrat de la même façon que si elles étaient énoncées dans leur intégralité dans le présent Contrat.

**Compte Client et Codes Utilisateur.** Questel•Orbit attribuera au Client un numéro de compte ainsi qu'un ou plusieurs Codes Utilisateur. Questel•Orbit attribuera, pour les licences de site et de groupe, un nombre de Codes Utilisateur correspondant aux besoins du Client, avec un maximum de cent (100) Codes Utilisateur pour les licences de site et de deux cent (200) Codes Utilisateur pour les licences de groupe. S'il y a lieu, le Client acceptera qu'un Code Utilisateur ne soit valable que pour le site pour lequel il a été attribué. Le Client a la responsabilité de ses Codes Utilisateur. Toutes les modalités et conditions du présent Contrat s'appliquent à tous les Codes Utilisateur attribués dans le cadre de ce Contrat et le Client s'engage à assumer l'entière responsabilité du respect des modalités et conditions du Contrat, et notamment à payer tous les frais encourus résultant de l'utilisation des Codes Utilisateur appartenant au Client par quiconque, et à prendre toutes les mesures garantissant la sécurité de tous ses Codes Utilisateur. Si le Client apprend qu'une utilisation non autorisée a été faite de son compte, le Client avertira immédiatement Questel•Orbit en appelant l'Assistance Clients dont le numéro figure au recto puis il confirmera son appel téléphonique en communiquant par écrit à Questel•Orbit toutes les précisions dont il dispose, soit en ligne, soit sous forme papier. Le Client ne sera plus responsable des frais imputés sur son Code Utilisateur intervenus après que Questel•Orbit aura reçu cette notification.

**Restrictions d'utilisation.** L'utilisation des Codes Utilisateur PATENTDELIVERY.COM est limitée à dix mille (10 000) téléchargements de fac-similés de brevets par mois. L'utilisation de la licence de site PATENTDELIVERY.COM est limitée à cinquante mille (50 000) téléchargements de fac-similés de brevets par mois pour l'ensemble des Codes Utilisateur attribués dans le cadre de la licence de site. L'utilisation de la licence de groupe PATENTDELIVERY.COM est limitée à cent mille (100 000) téléchargements de fac-similés de brevets par mois pour l'ensemble des Codes Utilisateur attribués dans le cadre de la licence de groupe. Tout dépassement de ces limites sera réputée abusive et pourra entraîner la suspension ou l'annulation de l'accès du Client au service PATENTDELIVERY.COM.

**Durée du Contrat.** La période initiale du Contrat commencera à la date de signature du présent document et continuera à courir pendant douze (12) mois ("Période initiale"). Ensuite, ce Contrat sera automatiquement renouvelé pour des périodes consécutives d'une année chacune ("Période de renouvellement"), sauf si l'une ou l'autre partie le résilie par notification écrite envoyée au plus tard trente (30) jours avant la fin, selon le cas, de la Période initiale ou de la Période de renouvellement. Nonobstant ce qui précède, Questel•Orbit pourra annuler le présent Contrat en le notifiant par écrit au Client trente (30) jours à l'avance.

Dès que le Client en fera la demande par écrit, des Codes Utilisateur supplémentaires lui seront attribués, dans la mesure où le Client remplit les modalités et conditions énoncées dans le présent Contrat. Les Codes Utilisateur supplémentaires auront les mêmes dates de renouvellement que celles qui sont prévues dans le Contrat initial. Le Client se verra facturer un montant calculé au prorata de la durée, en fonction du mois au cours duquel les nouveaux Codes Utilisateur seront ajoutés au Contrat.

**Facturation. Paiement. Suspension des Codes Utilisateur.** Questel•Orbit facturera au Client tous les services PATENTDELIVERY.COM rendus au Client, de même que toutes les taxes applicables. Tous les tarifs sont exprimés en euros et sont hors taxes. Les informations particulières de la Période initiale relatives au nombre d'utilisateurs finaux figurent sur le formulaire "Annexe 1 au Contrat de Service PATENTDELIVERY.COM : Demande de codes utilisateur" joint au présent Contrat. Le Client sera facturé lors de la mise en œuvre du contrat. Le paiement sera dû à réception de la facture Questel•Orbit. Tout litige ou différend concernant une facture devra être soumis par le Client par écrit, par télécopie ou par mail, dans les trente (30) jours suivant la date de la facture. Tous les paiements doivent être effectués dans la devise dans laquelle la facture a été émise. Les montants demeurés impayés pendant plus de trente (30) jours après la date de la facture donneront lieu à la facturation de pénalités égales à 1,5% par mois ou au taux le plus élevé autorisé par la législation, en prenant comme base le moins élevé de ces deux taux.

Le Client s'engage à payer les frais de recouvrement des comptes débiteurs, et notamment des frais de justice raisonnables. De plus, Questel•Orbit, à son entière discrétion et sans autre préavis au Client, pourra suspendre ou annuler les Codes Utilisateur des Clients si les factures ne sont pas payées lorsqu'elles sont exigibles ou si le Client viole de toute autre façon les modalités et conditions essentielles du présent Contrat. Après suspension ou annulation, le Code Utilisateur ne pourra être remis en vigueur qu'avec l'accord de Questel•Orbit et donnera lieu le cas échéant à des frais de gestion supplémentaires.

**Documentation.** Une documentation complète sur l'utilisation de PATENTDELIVERY.COM est disponible en ligne. Une documentation supplémentaire pourra le cas échéant être remise sous une forme imprimée et sera fournie sur demande par le Service Clients. Le Client pourra recopier toute la documentation utilisateur à toute fin autre que commerciale.

**ABSENCE DE GARANTIES.** QUESTEL•ORBIT N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE RELATIVE AU SERVICE PATENTDELIVERY.COM, OU A TOUTE INFORMATION QUE LE CLIENT OBTIENDRA AU MOYEN DU SERVICE ET, NOTAMMENT, MAIS SANS SE LIMITER A CELLES-CI, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE TITRE DE PROPRIETE, QUALITE MARCHANDE, ADAPTATION A UNE FIN PARTICULIERE, OU TOUTE GARANTIE AVALISANT QUE LES INFORMATIONS SONT EXACTES OU COMPLETES. LE SERVICE PATENTDELIVERY.COM EST FOURNI "EN L'ETAT" SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE ORDRE QUE CE SOIT. DE PLUS, QUESTEL•ORBIT NE DONNE AUCUNE GARANTIE, ASSURANCE ET NE FAIT AUCUNE DECLARATION RELATIVE A L'UTILISATION OU AUX RESULTATS DE L'UTILISATION DE PATENTDELIVERY.COM. TOUS LES RISQUES LIES AUX RESULTATS ET PERFORMANCES DU SERVICE SONT PRIS PAR LE CLIENT. AUCUNE INFORMATION OU AVERTISSEMENT COMMUNIQUE ORALEMENT OU PAR ECRIT PAR QUESTEL•ORBIT NE CREERA DE GARANTIE OU N'AUGMENTERA DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT LA PORTEE DE LA PRESENTE GARANTIE, ET LE CLIENT NE DEVRA EN AUCUN CAS SE FONDER SUR DE TELLES INFORMATIONS OU AVERTISSEMENTS.

**LIMITATION DE RESPONSABILITE.** QUESTEL•ORBIT NE SERA PAS TENU POUR RESPONSABLE VIS A VIS DES CLIENTS OU DE TOUTE PERSONNE AGISSANT AU TITRE OU PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN CLIENT, DES RECLAMATIONS QUE CEUX-CI ELEVERAIENT EN CONSEQUENCE DE TOUTE PERTE, DOMMAGE CORPOREL, PLAINE, DOMMAGES-INTERETS OU RESPONSABILITE DE TOUTE NATURE SUBIE DE QUELQUE FACON QUE CE SOIT DU FAIT (A) DE L'UTILISATION FAITE PAR LE CLIENT DU SERVICE PATENTDELIVERY.COM ; (B) DES ERREURS OU OMISSIONS AFFECTANT LES INFORMATIONS ; (C) DES PANNES OU INTERRUPTIONS EMPECHANT LA FOURNITURE DES INFORMATIONS OU DE L'IMPOSSIBILITE D'ACCEDER A TOUT OU PARTIE DES INFORMATIONS OU ; (D) DE CIRCONSTANCES IMPREVUES INDEPENDANTES DE LA VOLONTE DE QUESTEL•ORBIT. DE PLUS, QUESTEL•ORBIT NE SERA EN AUCUN CAS TENU POUR RESPONSABLE VIS A VIS DU CLIENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE, DE TOUTE DECISION OU MESURE PRISE PAR LE CLIENT SE FONDANT SUR DE TELLES INFORMATIONS OBTENUES PAR PATENTDELIVERY.COM OU AU MOYEN DE TOUT AUTRE SERVICE PATENTDELIVERY.COM QUI POURRAIT ETRE FOURNI ULTERIEUREMENT. QUESTEL•ORBIT NE SERA PAS TENU POUR RESPONSABLE, ET TOUTE AUTRE PERSONNE AYANT PARTICIPE A LA CREATION, PRODUCTION OU A LA FOURNITURE DU SERVICE NE SERA PAS NON PLUS TENUE POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATERIELS OU ACCESSOIRES (NOTAMMENT DES DOMMAGES DUS A LA PERTE DE BENEFICES COMMERCIAUX, A L'INTERRUPTION D'ACTIVITE, A LA PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES ET AUTRES DOMMAGES DU MEME ORDRE) SUBIS DU FAIT DE L'UTILISATION DU SERVICE OU DE L'IMPOSSIBILITE DE L'UTILISER, MEME SI QUESTEL•ORBIT ETAIT INFORME QUE CES DOMMAGES ETAIENT SUSCEPTIBLES DE SE PRODUIRE. LE CLIENT ASSUME SEUL TOUTE LA RESPONSABILITE DE TOUTE UTILISATION DU SERVICE PATENTDELIVERY.COM ET S'ENGAGE A INDEMNISER ET A NE PAS TENIR QUESTEL•ORBIT POUR RESPONSABLE DES RECLAMATIONS ELEVEES PAR TOUTE PERSONNE EN CONSEQUENCE DE L'UTILISATION QUE LES CLIENTS AURONT FAITE DES INFORMATIONS.

**Intégralité.** Le présent Contrat (dont le formulaire Demande de codes utilisateur et autres notifications communiquées au Client par Questel•Orbit, incluant leurs mises à jour et révisions) constitue le Contrat intégral entre les parties et prévaut sur toute proposition ou accord préalable conclus entre elles concernant l'objet du présent Contrat. Le présent Contrat sera définitivement conclu lors de son approbation par un représentant autorisé de Questel•Orbit. Tel qu'il est utilisé dans le présent Contrat, le terme Questel•Orbit recouvre Questel•Orbit SA, la maison-mère, ses filiales et entreprises affiliées. Avant la signature du présent Contrat, des déclarations orales relatives au service PATENTDELIVERY.COM ou aux informations pourront être faites par les employés de Questel•Orbit. Ces déclarations ne constituent en aucun cas des garanties ou des assurances et le Client ne doit pas se fonder sur elles et elles ne font pas partie du présent Contrat.

**Modification du contrat.** Dès que la notification au Client en sera publiée sur son service web, ou exécutée par tout autre forme écrite, Questel•Orbit pourra modifier à tout moment les modalités et conditions du présent Contrat portant sur le service PATENTDELIVERY.COM, et tous ces changements prendront effet aussitôt qu'ils auront été publiés par Questel•Orbit ; toutefois, Questel•Orbit notifiera ces changements au Client avant leur date d'effet ou simultanément à celle-ci. Au moment du renouvellement, Questel•Orbit est autorisé à rajuster le tarif. Si le Client estime cette modification inacceptable, le présent Contrat sera immédiatement résiliable par le Client par notification écrite envoyée à Questel•Orbit. En revanche, le simple fait de continuer à utiliser le service PATENTDELIVERY.COM après la publication d'une modification reviendra pour le Client à accepter définitivement la modification concernée. Il s'entend que, si le Client émet un bon de commande ou un document similaire, ce bon de commande ou document sera considéré comme étant émis aux seules fins de la comptabilité interne du Client et il ne changera ou ne modifiera en rien les modalités du présent Contrat, pas plus qu'il ne pourra en ajouter d'autres ou en supprimer. Si le bon de commande du Client prévoit des limites temporelles, financières ou d'utilisation, il incombera au Client de contrôler l'utilisation faite du service PATENTDELIVERY.COM pour s'assurer que celle-ci ne dépasse pas ces limites.

**Divers.** Les dispositions du présent Contrat prennent effet en faveur de Questel•Orbit, des concédants de sa licence, de ses employés et agents et chacun d'entre eux aura le droit de faire appliquer ces dispositions pour son propre compte. Si le Client est domicilié dans un pays d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud ou d'Asie, le présent contrat sera régi et interprété conformément à la législation du Commonwealth de Virginie applicable aux contrats conclus et exécutés en Virginie ; si le Client est domicilié dans un autre pays, le présent Contrat sera régi et interprété selon la législation française et soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de Paris. Si toute disposition du présent Contrat s'avérait être nulle, sans validité, inapplicable ou illégale pour quelque raison que ce soit, la validité et l'application de toutes les autres dispositions n'en seront pas affectées. Si une partie viole le présent Contrat et si l'autre partie n'exerce pas les droits que lui confère le présent Contrat en cas de violation, ceci ne se serait pas considéré comme étant une renonciation à ces droits et ne pourrait pas non plus être déclaré constituer une renonciation lors de toute violation ultérieure.

**Paraphe du Client :** \_\_\_\_\_

## Annexe 1 au Contrat de Service PATENTDELIVERY.COM

### Demande de codes utilisateur

Veuillez compléter les informations suivantes pour chaque contrat rempli.

<b>INFO CLIENT</b>	Responsable administratif : _____	
Dénomination sociale : _____		
Adresse : _____		
_____ Code postal : _____ Ville: _____		
Téléphone : _____ Fax : _____		
E-mail : _____ Date : _____		
<b>CODES UTILISATEUR</b>	<b>CODES UTILISATEUR</b> <i>(Attribués par Questel-Orbit)</i>	<b>ADRESSES E-MAIL</b>
	1. _____	_____
	2. _____	_____
	3. _____	_____
	4. _____	_____
	5. _____	_____
	6. _____	_____
	7. _____	_____
	8. _____	_____
	9. _____	_____
10. _____	_____	
Signature autorisée du Client précédée de la mention "lu et approuvé bon pour accord"		Cachet du Client